

Les lignes qui suivent supposent une référence à l'affaire dite de la « dog poop girl », telle qu'elle est consultable sur le site indiqué. On propose une sorte de **clinique** de l'épisode, ce qui veut dire qu'on en fera comparaître quelques protagonistes à la clinique du bon docteur Goffman (du scalpel micro analytique duquel je vais me servir).

Parlant comme sociologue des espaces publics urbains, je me tourne vers cette première source scientifique, et pour ce qu'elle nous a appris de ce qui est en jeu dans les interactions d'espace public. Mais cette prise d'appui sur le sol urbain ne signifie pas que l'on ne rencontrera pas d'autres variétés d'espaces publics, et chemin faisant, dans le suivi de cette affaire.

ANALYSE

En amont de la question privé/public, il faut commencer par qualifier le processus analysé. Dans le langage de Goffman (in « Relations en public », 1973, Paris, Minuit.) il s'agit de ce qu'il appelle un **échange réparateur** et qui là ne va pas jusqu'au bout ; ne déroule pas le cycle escompté : en l'espèce, le cycle idéal sommation/offre de réparations/acceptation de celles-ci/ gratitude n'est pas bouclé: en réponse à la sommation des témoins de « l'offense » rien ne vient : ni justifications (explications) ni excuses de la part de la jeune femme au chien ; ceux qui les attendent vont du coup essayer et réussir à les obtenir, ces excuses, mais plus tard et par ailleurs.

1) Cela montre tout d'abord qu'il peut se passer des choses dans l'espace public, et même entre anonymes, et que ça concerne le respect des réserves privées dans l'espace public. Une bonne partie de ce qui organise les conduites dans cet espace, pourtant public, concerne le respect des réserves et des engagements privés des uns et des autres. Si on a en tête que l'empiètement des réserves personnelles se fait ici via un vecteur **olfactif**, c'est-à-dire particulièrement intrusif, et ici d'autant plus intrusif qu'on est dans un espace fermé – la déjection, donc – on comprend les désirs de rétorsion qui s'en suivent : si on pouvait, en retour « lui mettre le nez dans son ».

2) Ce qui est intéressant également dans cet exemple est que le cycle réparateur interrompu ouvre un horizon temporel, installe une sorte d'urgence à le faire avancer, et même si « la vengeance est un plat qui se mange froid ». C'est la **poussée** temporelle de cette exigence interactionnelle qui va s'amplifier, et passer du public au privé. La démarche, via la circulation des clichés, consiste à élargir le cercle des **indignés** (« Vous avez vu ce que j'ai vu ! »). Le résultat va être d'ouvrir deux camps dans ce cercle élargi : ceux que cela indigne, ceux qui s'indignent de jusqu'où va l'indignation des premiers. Si bien que le forum qui s'en suit **porte moins sur l'analyse du cas que sur le cas qu'il convient de faire de ce cas**. C'est un débat entre membres d'un jury. (Les interactions sont ainsi faites -- segmentées et séquentielles -- que celui qui juge publiquement peut s'attendre à être jugé à son tour ; Goffman (1973), encore.

3) Maintenant, cet élargissement de procédure va dans deux sens : d'un côté faire savoir, colporter le forfait, élargir le cercle des témoins pour qu'ils réagissent : l'espoir d'un partage **d'indignation**, comme dans le ragot, est le carburant qui fait circuler la nouvelle. De l'autre ouvrir l'enquête sur la fautive, en savoir plus sur elle. Ce **supplément d'enquête** on dirait de « personnalité » pourrait lui-même être aimanté par plusieurs buts distincts et/ou qui se chevauchent.

- a) Cela peut être motivé par le fait de rattacher le déviant à son identité sociale. Ce rattachement peut être vertueux : exemple, l'affaire Dan Hoyt, et le site www.hollabacknyc.org tenu par des féministes : les exhibitionnistes ne sont pas ceux

que vous croyez (des vieux crados), ou bien les incivils ne sont pas que des « sauvageons » mais des dames bien mises (imaginons un **Chevènement** Coréen... je n'ai pas de slides et c'est dommage). On peut imaginer un motif encore plus vertueux. Une femme est prise en flagrant délit de vol de pain dans une boulangerie, on fait l'enquête, on découvre qu'elle est mère célibataire et qu'elle n'a plus d'argent. En savoir plus peut donc être une bonne chose. Ici on a cependant un autre motif : cette personne a dérogé à une règle clef des conduites dans l'espace public : en s'évadant de la procédure réparatrice, ce qu'elle a accompli de grave, en tous cas de violent pour les témoins, c'est **qu'elle n'a pas mis sa respectabilité morale** (sa « face ») entre les mains des témoins présents (elle s'est absentée de la convocation instantanée du jury). Elle n'a pas accepté de se placer comme vulnérable au jugement des autres (« elle n'en n'aurait rien à cirer ») C'est ce **déni** de prise (morale) qu'ont ordinairement les témoins sur une situation d'espace public qu'on veut lui faire payer, ceci en transportant la scène au vu de témoins dont on escompte que le jugement **pèsera** sur elle. On passe de l'exigence de réparation à la rétorsion. On veut vraiment qu'elle soit rattrapée par la justice. On veut transporter à la connaissance de ses proches, qui la voient évoluer favorablement sur ces scènes de proximité, que sur d'autres scènes, eh bien, « voilà de quoi elle est capable ». **Elle est en quelque sorte priée de mettre en conformité non pas ses actes avec ses pensées, mais ses actes là en cohérence avec ses actes ici.**

- b) Qu'est ce qu'on fait là : on établit un **court circuit**. Et il faut noter que ce court circuit sera non entre du privé et du public, mais entre des engagements sur des scènes publiques (c'est une universitaire) et d'autres. Simplement ce faisant, on fait deux choses : on la localise et la rend accessible à des anonymes ; mais même si on n'avait pas fait cela (par exemple on ne saurait pas de quelle université elle est), on lui aura compliqué la vie : l'épreuve de cohérence, **l'injonction à faire raccord (moral)** entre des engagements ici et des engagements là, dont – on y revient -- tout un chacun a à s'acquitter, elle est portée ici par des tiers qui semblent remarquablement équipés !!

COMMENTAIRE :

L'épisode, via ces équipements, porte la trace de l'usage des NTIC. Ca ne veut pas dire qu'avant eux rien de tel n'était susceptible de se passer. Toujours Goffman, et l'attention qu'il accordait en contrepoint des « face à face » aux parcours qui permettent de passer de l'un à l'autre : aux « rondes quotidiennes » pour reprendre ses termes (in **Stigmaté**, 1974, Paris, Minuit). On y passe de scènes en scènes où l'on actualise face à des tiers diverses facettes de ses rôles (ici « papa », là « prof », plus loin « habitué de bistrot », et c..). Ces tiers sont, là, pris un à un, mais on ne contrôle jamais le fait qu'ils puissent se rencontrer par ailleurs, et faire donc « court circuit », recoupement d'informations et mise en test de compatibilité les profils glanés par l'un ou par l'autre. La ville et son anonymat est moins l'espace des « noirs secrets » que celui de secrets, en quelque sorte en « grisé ».

En quoi, maintenant, ces procédures de raccord sont elles facilitées par les NTIC ?

La photo numérique : elle prend peu de mémoire ; son basculage sur le réseau, qui prend un clic ; son hébergement sur des sites : quelle place au fait prend un site ? Comment le chiffrer ? Et est-ce utile : **il ne prend sur la toile, la place de personne, et c'est là l'essentiel.** (On y revient) Il est toujours à coté ; à la différence de l'espace public ici (en conférence, NDLR), où je risque de déborder sur le temps de parole du voisin – d'empiéter sur son « slot » temporel. Ce site est certes tenu par des responsables. Celui-ci a-t-il l'équivalent d'un comité de rédaction ? Avec une déontologie à la clef ? Et laquelle : là il y aurait un goulot susceptible

de bloquer la nouvelle et sa propagation. Bref le court circuit est machiné, mais cette machine n'a pas les mêmes opérateurs que d'autres (différentiel entre médias).

Voilà la trame de ce qui se passe, et la responsabilité relative des NTIC.

Comment recoder le tout en termes de brouillage des frontières entre privé et public ? Et surtout le faut-il ? On propose que non.

Certes, ce « court circuit » mélange les genres, du point de vue des contenus. Mais ce mélange ne dit rien des espaces de circulation dans lequel il se produit.

L'argument se développe ainsi :

Le court circuit fait cercle, autour du spectacle d'une infamie. Et ce cercle est **un public**, comme on parle de public d'un spectacle : quand on va au spectacle on ne sait en général rien de la vie privée de son voisin ; et sauf exceptions -- et en tous cas c'est en général **après** le spectacle --, et si on y tient, que l'on peut faire tomber ses réserves privées. Ceux qui vont sur le site ne sont pas sommés d'y décliner leur identité, et à fortiori de raconter leur vie.

Précisons ce point, en proposant une distinction entre **trois types d'espace public**.

-- Il y a l'espace public urbain, celui du métro, dont on a vu qu'il était tramé du point de vue des normes de conduite par l'impératif de ne pas **empiéter** (et par exemple olfactivement), sur les réserves privées des autres. Accolons-lui le nom de Goffman.

-- Il y a l'espace public du débat (ici, donc, dans le cadre d'une « table rondes » NDLR), dont on a vu qu'il était tramé par des règles d'engagement en équité (d'accès à l'attention collective) ; accolons-lui celui d'Habermas.

-- Il y a, non pas **un** espace public, mais « espace public » -- creusement d'un tel espace -- chaque fois qu'il y extraction à partir d'une nébuleuse d'attentions individuelles d'un cristal bien formé d'attentions qui convergent autour d'un même spectacle, mais aussi bien d'un même problème, mais aussi bien d'une même cause, laquelle se monnera alors en identification des ingrédients qui font problème, et qu'il faudra essayer de mettre en spectacle : « faire démonstration ». On peut ici solliciter le nom de Dewey (**Le public et ses problèmes**, 2003, Paris, Farrago)

J'ai évoqué que l'espace du web était illimité, d'où sa prolifération adjacente. Une offre donc, toujours surnuméraire, de plateformes de rencontres autour de sensibilités (plus ou moins indignées...) qui cherchent à se partager. Mille manières de lire le monde à plusieurs.

Une nouvelle donnée s'introduit, de nouveaux possibles techniques à exploiter (Web2.0) et qui permettent, si on suit bien le mouvement, que d'une **communauté de lecteurs** de mêmes événements se soutirent des communautés plus raffinées de lecteurs qui, outre qu'ils prêtent attention aux mêmes choses, réalisent de surcroît qu'ils « y entendent » des choses similaires.

Le web, il faut le dire, pour le meilleur et pour le pire, permet d'explorer, d'élargir l'éventail de tout ce qui peut faire cause ou intérêt commun. Je crois que cela a à voir avec sa topologie, qui non seulement est **illimitée**, mais est surtout **hétérotopique**.

C'est précisément l'espace social de la ville qui permet le mieux de comprendre cela : les sociologues urbains de « l'Ecole de Chicago » ont forgé ce beau concept de « régions morales » (c'est-à-dire à barrières pas forcément physiques) dans lesquelles peuvent se cultiver des affinités électives, par construction forcément minoritaires (des clubs de philatélistes, des cafés pour sourd muets – on n'en a vu, passage Menasce à Alexandrie --, des cercles avant gardistes et c...). Et c'est la qualité **hétérotopique** des villes (merci Michel Foucault), c'est-à-dire celle d'être **des espaces d'attention dispersées**, qui permet la floraison de ces discrets cristaux d'attentions, aussi précieux que raffinés.

Ce n'est pas que ce qui s'y expérimente soit intermédiaire entre public et privé, c'est mieux que cela : ce qui s'y expérimente, ce sont des pluralités de façons de faire public, et d'explorer du même coup, et pour son propre compte, ces facettes de soi que ces publicités, certes limitées, permettent cependant de révéler à chacun des membres de ces publics. Bref, on n'est pas forcément obligé d'y raconter sa vie, et c'est cela même qui permet de la vivre autrement. Ce qui n'est pas plus mal !

C'est en pensant à ce folliculaire là que je marque ma réticence à entrer dans une unidimensionnalité que le concept de cercle « intermédiaire » entre privé et public nous force à endosser, et qui ferait du public/privé une sorte de jeu à somme nulle. Ou bien qui coderait sa valeur selon l'éthique un peu vieillie, et on l'a vu sur le cas qui nous occupe un peu « douteuse », de la subversion (des frontières).

Au contraire, si l'on recadre nos diverses variétés d'espaces publics, de la ville à la toile, peut être peut on concevoir que la toile « augmente » cette puissance folliculaire, ces feuilles de publics sélectifs qui font le ramage des grandes villes. La toile honore et cultive cette puissance, lui apportant certes d'autres membranes et d'autres surfaces d'inscriptions.

Il nous semble en tous cas qu'on gagne à ce recadrage de ne pas durcir l'opposition entre réel et virtuel, conjoignant ainsi ces deux surfaces publiques comme des membranes qui sont traversées par des dynamiques expressives somme toute similaires.

Samuel Bordreuil, Université FING, juin 2006.